

Assemblée générale

de la société de Développement de Chernex

Mercredi 10 avril 2019 20h - salle de gym de Chernex

1. Accueil

Mme la Présidente Lise-Laure Pittet ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle remercie de leur présence les personnalités suivantes :

M. Pierre Rochat, Municipal

M. Christian Neukomm, Municipal (il est de garde à sa pharmacie et nous rejoindra dans 30 minutes)

M. Florian Chiaradia, vice-président du Conseil Communal

Mme Lorraine Wasem, cheffe de servie à l'Urbanisme

M. Roger Lilla, responsable hôtelier de la Fondation Beau-Site

M. Jean-Claude Büchler, trésorier de la Fondation Beau-Site

M. Pierre-André Schneiter, Jeune Harmonie

M. Bernard Chevallier, Amicale des Pompiers de Brent-Chernex

Ont fait excuser leur absence :

Mme Antonella Lo Gatto, membre de la SDC

M. Jean-Louis Sornin, membre de la SDC

M. Daniel Martin, AVBE Brent

M. Omar Soydan, Société des Intérêts des Avants

M. Robert Magnenat

Mme et M. Germaine et Marc Brousoz

M. Rémy Siegenthaler

Mme et M. Suzanne et Philippe Ogay

Mme et M. Yvette et Gérald Barbey-Reato

M. Loïc Baumann

2. Décès

Mme Pittet invite l'assemblée à se lever et à faire une minute de silence pour les personnes qui sont décédées cette année dans notre village, et qui resteront dans notre cœur et dans notre mémoire.

3. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de 2018 a paru dans la lanterne et était également à disposition à l'entrée de la salle. Mme Pittet propose aux personnes qui ont une remarque à faire concernant ce PV de se manifester.

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

4. Rapport de la Présidente

Notre Présidente, Mme Pittet, nous fait le bilan de nos activités de l'année 2018.

Les manifestations 2018 ont rencontré un vif succès. Au mois de mars, comme je vous en ai parlé à la dernière assemblée générale d'avril 2018, Madame Diane Tell nous a fait l'honneur de chanter dans notre salle de «concert» suivie du pétillant groupe des Sassy Swingers. Suite des aventures de notre nuit du jazz, chère à notre cœur, en 2020.

Au mois de mai, nous avons vécu notre dernier marché aux fleurs par un beau soleil avec une participation modérée mais chaleureuse. Je tiens à remercier Charly Auf der Maur et Jean-Louis Sornin, nos jardiniers conseils qui ont fidèlement organisé cette manifestation pendant des années. Pendant plus de 10 ans, nous avons collaboré avec l'établissement horticole Philippe Chervet à la Tour-de-Peilz. Mais la Riviera a perdu son dernier horticulteur qui nous proposait un vaste choix de plantes de qualité Suisse. M. Chervet reprenait nos invendus qui étaient malheureusement de plus en plus nombreux. N'ayant pas pu retrouver ces conditions ailleurs nous avons décidé, la mort dans l'âme, comme le disait Jean-Louis Sornin dans «La Lanterne», de cesser cette activité et de rebondir sur nos pattes pour vous proposer une nouvelle formule: la fête de la mi-printemps. La rue des Deux-Fontaines se transformera en grande salle à manger. Le principe est simple, c'est un repas canadien, une grande fête des voisins, chacun amène ses plats et ses boissons. Nous fournissons les grills, les tentes, les tables et les bancs. Des animations seront organisées pour petits et grands dont un tournoi de pétanque.

La fête nationale a connu cette année une nouveauté, les cervelas grillés au feu de bois par les enfants et de délicieux röstis pour accompagner les différentes saucisses grillées. La bonne humeur était au rendez-vous, nous avons du plaisir à transmettre ces traditions aux enfants du village. À noter que cette année, malgré la fête des vigneronns et les nombreuses personnes engagées à cette occasion, nous maintenons cette manifestation ; alors venez nombreux pour un moment authentique et villageois.

Le Marché artisanal s'était déplacé dans la cour d'école. Ce déménagement a rencontré un vif succès auprès des artisans et des visiteurs. En effet, le site est mieux protégé et on peut laisser les enfants courir et jouer sans soucis. La soirée s'est terminée avec un concert de Paul Mac Bonvin. Le Kiosque à musique a été enregistré le même jour dans la salle de gymnastique. Dorénavant, le marché artisanal aura donc lieu dans la cour d'école.

La soupe au pois, grâce à nos deux compères le St-Nicolas et le Père Fouettard (je vous glisserai le nom de ses deux bénévoles à l'oreille pendant l'apéritif) a réjoui les enfants et leur famille. La soupe était délicieuse. La Jeune Harmonie, le Chœur d'Hommes de Chernex-Montreux, nous a fait le plaisir d'animer ce moment par ses chants. Un grand merci à tous, au comité, à nos aides. Sans vous, rien ne serait possible. Votre engagement, votre dévouement et votre gentillesse donne une atmosphère unique à nos manifestations.

Une présentation de toutes les manifestations sous forme de diaporama est projetée sur un écran.

Merci également à la commune de Montreux pour son soutien et son écoute, merci à la taxe de séjour, c'est grâce à sa participation que nous pouvons vous offrir des groupes de musique de qualité. Merci aux annonceurs réguliers de la Lanterne.

Voilà 10 ans que je prends la parole en tant que présidente de la Société de Développement de Chernex, société qui est plus que centenaire. Certaines sociétés ont changé de nom pour société villageoise de..., mais la nôtre pas encore. Les statuts ont été adoptés le 24 février 1909 à la création de la société et modifiés le 22 janvier 1959. M. Edmond Chevalley était alors président. Selon les statuts, la société a pour but de contribuer au développement général du village.

Notre comité a mis l'accent sur l'animation du village, ce qui favorise le renforcement du lien entre les villageois. Nous avons régulièrement facilité le passage d'informations sur les travaux dans le village, les nouvelles constructions ou les projets communaux d'envergure comme le 2M2C.

Finalement, favoriser le développement d'un village peut être une question d'interprétation et c'est plutôt le comité et son président qui donneront l'orientation, la couleur aux actions de la SDC. Nous avons quelques fois été interpellés concernant le projet de Chernex centre et on nous a reproché de ne pas avoir été dans les rangs des opposants.

Notre village a besoin d'un centre abouti, qui amènera de la vie, un parking, et des nouveaux espaces dans le respect du plan de quartier. Ce projet amènera aussi les structures manquantes pour la petite enfance.

Notre société a rempli sa mission en vous permettant de consulter les plans, de dialoguer avec la fondation Beau-Site et de poser des questions à nos autorités.

Nous étions et vous étiez partenaires du projet à chaque étape importante. Je tenais à m'exprimer à ce sujet pour éclaircir les choses. Si vous désirez réagir à mes propos je vous invite à le faire au point de l'ordre du jour « développement du village ».

Je vous remercie de m'avoir écoutée, merci encore à tous mes amis du comité, merci à nos bénévoles, la SDC c'est comme une grande famille, c'est un plaisir pour moi de la représenter.

5. Présentation des comptes

La caissière de la société, Madame Véronique Gay présente les comptes d'exploitation de l'année 2018, les résultats par activité, le comparatif des années précédentes et le budget 2019.

Les frais concernant les congélateurs sont toujours conséquents. Les factures d'électricité et d'entretien sont en augmentation vu l'âge de l'installation.

Le compte d'exploitation présente une perte de CHF 2'300.-. La subvention communale n'a pas encore été versée et sera imputée dans les comptes 2019.

La situation financière de la société est excellente avec des liquidités d'environ CHF 94'000.-.

Le budget 2019 est présenté sous la même forme que les années dernières. Le résultat attendu est de CHF 3'000.-.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, M. François Pochon et M. Michel Grangier ont constaté que la comptabilité a régulièrement été tenue selon les règles en vigueur. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes.

7. Approbation des comptes

Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité. Aucune opposition ni abstention.

Les vérificateurs pour 2019 seront :

Premier vérificateur : M. Michel Grangier

Deuxième vérificateur : M. Laurent Widmer

8. Démissions et élections statutaires

Cette année, nous n'avons pas enregistré de démission ni de nouvelle demande.

Le comité se présenterait donc comme suit :

Présidente	Lise-Laure Pittet
Vice-présidente	Sophie Borloz
Caissière	Véronique Gay
Membre	Claude-Pascal Gay
Secrétaire	Nicole Perret
La Lanterne	Antonella Lo Gatto
La Lanterne + resp. animations	Olivier Pittet
Membre	Geneviève Monticelli
Resp. infrastructures	Alain Crisinel
Adjoint resp. infrastructures	Jean-Louis Sornin
Resp. F&B	Gaëtan Dumont

Le comité est élu.

9. Éclairage festif

M. Crisinel nous présente le projet pour un éclairage festif car cela fait maintenant déjà quelques années qu'il n'y a plus de décorations de Noël à travers le village. Un projet est en discussion depuis plus d'une année ; il faut trouver un fournisseur, préparer un budget et voir pour l'installation des lumières. Chaque village doit s'occuper de ses décors. Chernex étant un « grand » village, le budget est de ce fait conséquent tout en essayant de plaire à tout le monde. Les décors prévus à Chernex transiteront de village en village (échanges) afin de ne pas avoir les mêmes décorations durant des années. Trois types de décors sont prévus : décors sur les poteaux électriques, décors en suspension et un décor traversant. Les emplacements de ces 17 décors ont été sélectionnés afin d'en avoir à chaque entrée ainsi qu'au travers du village.

Nous avons approché la Commune, une fois le projet plus ou moins finalisé pour savoir si elle pouvait participer au financement du budget prévu de CHF 36'000.-. La Commune a accepté d'y participer entièrement. Le village sera donc illuminé durant les prochaines Fêtes de fin d'année.

La Romande Energie s'occupera de l'installation de de ces décors, les reprendra et les stockera.

Mme Pittet remercie la Commune pour son soutien ainsi que M. Crisinel pour tout le travail effectué.

10. Développement du village

M. Neukomm nous informe de quelques éléments sur les chantiers en cours et futurs dans le village.

Les travaux pour la création d'un trottoir à la Route du Zéphir et la correction du carrefour Zéphir-Chaulin ont commencé sur la partie inférieure pour une durée d'environ un an.

Le renouvellement des réseaux souterrains à la Route de Plantières sera entrepris par le SIGE en 2020.

La réfection de la chaussée et le renouvellement des réseaux souterrains à la Route de Chaulin seront exécutés rapidement.

Un trottoir aux Routes de la Fin du Craux et de Chaulin sera créé en 2021-2022.

Concernant Chernex Village, la Fondation Beau-Site essaie de revoir les plans suite à une pétition.

La planification pour la création d'un trottoir à la Route de Fontanivent Est est à définir car le coût est élevé et ce projet n'est pas prévu dans cette législature.

Une étude pourra être relancée suite à la validation du PGA pour l'accessibilité des « Hauts » au Chemin des Marais.

M. Rutishauser : il demande si le Sentier de Chaulin sera également prévu dans les travaux car il y a de nombreux trous.

M. Neukomm : ce sera le cas.

M. Schoch : il se demande ce que font ces gros tuyaux au bord de la route en montant dans les hauts.

M. Neukomm : ce sont des travaux prévus par le SIGE et non par la Commune.

Mme Neumann : elle a reçu un accusé de réception de la part de la Municipalité daté du 6 septembre 2018 concernant la pétition pour Chernex Village et depuis rien. Aucune nouvelle.

M. Neukomm : il est nécessaire d'avoir une phase de réflexion. On essaie de travailler pour trouver des solutions. Nous ne pouvons pas passer avec une proposition auprès de la Municipalité sans avoir affiné ces projets. Lorsque cette dernière aura pris la décision d'octroyer le permis ou non cela donnera accès à la voie de droit.

M. Monaco : il souhaite préciser qu'il n'est pas opposé au projet de l'EMS et qu'il n'a pas d'animosité envers la Fondation Beau-Site.

M. Rochat : on marche sur des œufs. La construction d'un EMS, d'un parking, d'une crèche ont des normes ; on ne peut pas faire « petit ». De toute façon, pour construire un EMS, il faut 40 lits sinon ce n'est pas rationnel. Placer un EMS dans un village est très positif pour tout le monde. Cela permet d'intégrer une crèche garderie et éventuellement un cabinet médical. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Dans les modifications apportées, il est prévu un ascenseur qui reliera le parking au Denner. C'est long ! Cela fait 10 ans qu'on est sur ce projet.

Mme Jakob : elle ne comprend pas pourquoi la Commune a vendu le terrain à Fontanivent que Mme Zender avait légué à sa mort. Cela aurait été idéal pour y construire un EMS.

M. Rochat : cet endroit n'est pas idéal car il est excentré. Les dernières constructions d'EMS se sont toutes faites dans les villages ; Home Salem, Coteau Muraz, Beau-Site, etc. Il précise que les choix sont discutés aux séances du Conseil Communal et le public y est cordialement invité.

M. Hunziker : il ne comprend pas les opposants. Il y a eu un projet présenté aux villageois, beaucoup d'investissements et on attend la fin pour tout casser ! On a juste la chance d'avoir été intégrés dans ce projet. Auriez-vous préféré avoir un investisseur qui construise de monstrueux immeubles sans nous concerter et les volets seraient clos la plupart du temps ?

M. Dufaux : il souhaite savoir ce que les opposants auraient de mieux à proposer.

M. Monaco : les opposants ont fait opposition dès la mise à l'enquête du plan de quartier et elles ont été levées. La solution, à titre personnel, serait de trouver un consensus et d'accueillir éventuellement ce projet à Mollaforand avec tous les avantages. Il s'oppose au projet car cela génère beaucoup de circulation dans le village et il est beaucoup trop disproportionné pour le

village de Chernex. Il propose de déplacer cet EMS. Même si la SDC soutient ce projet car on leur a promis une place du village, un local ainsi que les congélateurs.

M. Pittet : il précise que la SDC ne soutient pas ce projet mais est à disposition pour informer !

Mme Pittet : ce projet peut apporter plein de bonnes choses. Tout a été fait en bonne et due forme. La SDC ne souhaite pas polémiquer sur ce sujet. Il y a de fervents partisans et d'autres plus discrets.

M. Monaco : il répète que ce projet est beaucoup trop disproportionné pour le village de Chernex et qu'il faut simplement le déplacer.

M. Rochat : 40 personnes vont être hébergées, ce sera de la vie ! Elles vont se promener, aller au restaurant, etc. Le village se développe et ce sera magnifique.

M. Terrin : les gens devaient se réveiller lors du plan d'affectation, les volumes ont été décidés. Les EMS en dehors des villages sont des mouroirs et c'est épouvantable. Il félicite la Fondation ainsi que le Commune pour ce projet étudié selon le plan d'affectation. Maintenant il faut aller de l'avant.

Mme Pittet : elle clôt le débat car la question a été largement abordée.

11. Divers

Selon la demande de M. Soydan, président de la SIA, Mme Pittet informe l'assemblée des diverses manifestations qui auront lieu Aux Avants.

Elle remercie Messieurs Rochat et Neukomm d'avoir répondu aux différentes questions et rappelle que la fête de la mi-printemps aura lieu le 5 mai prochain sur la place du village et la rue des Deux-Fontaines. Le 4 juin, un concert du Corps de Musique de Montreux-Clarens aura lieu sur la Place du Carroz.

Plus personne ne désirant prendre la parole, Madame Pittet clôt l'assemblée générale à 21h30 et invite les personnes présentes à un apéritif.